Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVme ANNÉE. — No 5. LAUSANNE. — 30 janvier 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES

H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-Ve. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

LANGUE ANGLAISE (Méthode directe)

THE GIRL'S OWN BOOK (3ME ÉDITION)

PAR

Mme G. CAMERLYNCK-GUERNIER
Professeur aux Cours secondaires
Paris (XIe)

G. CAMERLYNCK
Professeur au Lycée Voltaire

Ouvrage à l'usage des élèves de Première année des Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles, Ecoles normales, Ecoles primaires, Ecoles primaires supérieures, etc. Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales. Cartonné toile . . **2** fr. **50**

Vient de paraître

ALICE IN ENGLAND

THE GIRL'S OWN BOOK (2me année)

par LES MÊMES

(Classes de seconde année)

Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales, cartonné toile . . . . . **2** fr. **50**

AUTRES OUVRAGES DE M. G. CAMERLYNCK

PROFESSEUR AU LYCÉE VOLTAIRE

FIRST STEPS IN ENGLISH

Première année d'Anglais (Classes Elémentaires et Préparatoires). Un beau petit volume orné d'un grand nombre d'illustrations, dont plusieurs hors texte. Cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **1** fr. **50**

A Handbook of English Composition

(100 modèles de rédactions anglaises)

Classes de Quatrième et de Troisième. — Enseignement secondaire des jeunes filles (3e et 4e années). 1 vol. abondamment illustré, cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **2** francs

A Handbook of Essay-Writing

Classes de Seconde et de Première. — Méthodes de composition en langue anglaise. Sujets de rédaction simples, puis complexes. Narrations, descriptions, lettres, etc., avec applications à la grammaire et au style. Matériaux et modèles pour chaque sujet. 1 vol. illustré de gravures hors texte, cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **2** fr. **75**

English Object Lessons, 1re partie. — Vocabulaire et lectures conformes au nouveau programme (*School-life. Numeration. Time and Weather, The Human Body. Food and Clothing. The House. The Family*). 1 vol. cart. toile souple, illustré d'images sans paroles, 7e édition (35e mille), par MM. Ducruet, prof. au lycée Carnot, Gibb et Stryienski, prof. au lycée Saint-Louis. **2** francs

English Object Lessons, 2e partie. — Vocabulaire et lectures (*The Country. The Seasons. The Town. Nature. Geography*). 1 vol. cart. toile souple, orné de nombreuses gravures, 5e édition (25e mille), par LES MÊMES . **2** francs

Short English Grammar. — Un volume cartonné toile souple, 5e édition (22e mille), par LES MÊMES. . . . . **1** fr. **20**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Département de Journaux de Modes

34, RUE DE BOURG — 2me Etage

Abonnements à tous les Journaux de Modes.

Vente au numéro d'Albums de Blouses, Jupes, Costumes Tailleurs, Bal, etc., etc. — Demander le prospectus.

Nous recommandons spécialement :

L'Art de la Coupe et de l'Essayage

Revue de Modes pratiques et élégantes.

24 numéros, 48 patrons découpés, 24 leçons de coupe.

Prix, 10 francs par an. — Prix du numéro, 40 c. sans patrons, 60 c. avec patrons.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

Dernières nouveautés :

FRÉDÉRIC BARBEY, **La Mort de Pichegru.** Béville, Paris, Le Temple (1804) avec cinq plans inédits du Temple et 7 illustrations hors-texte 3 fr. 50

JULES FIAUX, **Comment réussir dans la vie.** Septième mille. 60 c.

J. FIAUX, **Vers la Santé et la pleine Vie**, moyens d'acquérir et conserver une excellente santé sans se servir de drogues ni de cures dispendieuses fr. 4.—

DOCTEUR BOURGET, **Hygiène de l'Estomac et des Intestins** 1 fr. 50

WILLIAM JAMES. **Causeries pédagogiques.** Nouvelle édition avec une préface de Jules PAYOT, Recteur d'Académie. 2 fr. 50

Offene Lehrstelle für Französisch

Auf Beginn des neuen Schuljahres, 19. April 1909, ist die Stelle eines Lehrers des Französischen *am obern und untern Gymnasium in Basel* neu zu besetzen. Stundenzahl: 18 Stunden am obern, 3—8 Stunden am untern Gymnasium. Besoldung für die Jahresstunde: Fr. 180—250 am obern, Fr. 120—160 am untern Gymnasium. Die Alterszulage beträgt Fr. 400 nach 10, Fr. 500 nach 15 Dienstjahren. Die Pensionierung ist gesetzlich geregelt.

Akademisch gebildete Bewerber, die der deutschen Sprache vollständig mächtig sind, werden ersucht, ihre Anmeldung mit den Ausweisen über ihren Bildungsgang und die bisherige praktische Tätigkeit spätestens bis zum 11. Februar dem Unterzeichneten, der zu jeder nähern Auskunft bereit ist, einzureichen.

Basel, den 27. Januar 1909. H608Q **Dr F. Schäublin**, Rektor.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève**, fournit **gratuitement tous les renseignements** pour organiser l'**Epargne scolaire.**

AVIS IMPORTANT

Nous avons encarté dans le N° 4 un bulletin de versement et prions tous nos abonnés qui n'ont pas payé encore l'abonnement 1909 de bien vouloir verser fr. **5.** — au compte de chèques N° II 125, d'ici au 10 février. Le Gérant de l'Educateur espère que tous voudront profiter de ce commode moyen de payement.

C. PERRET.

A VENDRE 20 pupitres d'école à deux places, avec bancs, en très bon état. Prix, Fr. 18.— pièce. (Conviendraient pour élèves de grande taille). S'adresser à E. Hartmann, Closelet, Lausanne.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

est demandé d'occasion. Case postale 12 281. Lausanne.

PERRENOUD & CIE

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

XLVme ANNÉE

No 5.

LAUSANNE

30 janvier 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le mouvement pédagogique des vingt-cinq dernières années.* — *Neuhof.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : La poire.* — *Le poirier.* — *Géographie : Quelques animaux étranges de l'Océanie.*

LE MOUVEMENT PÉDAGOGIQUE DES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société grisonne des instituteurs, son président, M. le directeur Conrad, a présenté un très remarquable travail sur le mouvement pédagogique des vingt-cinq dernières années, dont nous reproduisons ici, d'après la *Schweizerische Lehrerzeitung*, les idées essentielles.

L'auteur rappelle d'abord que la création de cette société a été plus qu'un événement local ; c'est à cette occasion, en effet, que son premier président, M. Th. Wiget, lut et publia son ouvrage[1] sur les étapes méthodiques de l'enseignement, qui a eu dès lors de nombreuses éditions et a initié tant d'instituteurs à la méthode dite herbartienne. M. Conrad rappelle encore que c'est en 1883 également que fut fermée, après le décès de son fondateur, l'école de Ziller à Leipzig, ainsi que le séminaire d'Université auquel elle servait de champ d'expérience. Prié par les élèves de Ziller (dont était M. Conrad) de laisser subsister l'œuvre du maître, le gouvernement saxon répondit qu'il avait voulu soutenir une personnalité distinguée, mais non un système. Nous laissons ici la parole au rapporteur :

[1] *Th. Wiget*, Die formalen Stufen des Unterrichts.

« La bonne cause de l'enseignement éducatif n'était pas condamnée pour cela. Les années suivantes virent bien plutôt un remarquable essor des idées herbart-zilleriennes. Leurs adeptes les répandirent partout par les périodiques, par des ouvrages pratiques d'enseignement, aussi bien que par des écrits purement théoriques ; et leurs efforts furent couronnés de succès. Beaucoup, il est vrai, ne virent que le côté superficiel du système ; tel celui qui fonda toute sa conviction sur un résumé des étapes de la leçon qu'un ami lui avait envoyé de Leipzig par carte postale. Cette superficialité fut souvent cause des contradictions que souleva le nouveau système. La faute en était aussi en partie au système lui-même qui, il faut le reconnaitre, n'était pas toujours à la hauteur du développement actuel de la science ; car Herbart et Ziller ont enseigné beaucoup de choses qui sont, à n'en pas douter, aujourd'hui surannées. Parmi les partisans actuels de leur pédagogie, il en est beaucoup qui considèrent comme inexactes la base métaphysique que Herbart donne à sa psychologie, les conséquences que tire Ziller de l'analogie entre le développement de l'individu et celui de la collectivité, ainsi que certaines applications qu'il fait des étapes de la leçon et de la concentration. Ils ont, ces partisans, abandonné cette théorie, accommodé telle autre aux nécessités de l'heure présente.

» Et pourtant les colonnes fondamentales de l'édifice créé par ces deux hommes sont encore debout et ne sont pas près d'être ébranlées. Ces bases ne résident pas dans telle métaphysique ou dans tels procédés spéciaux d'enseignement ; elles s'appellent : psychologie fondée sur l'expérience et sur l'observation, buts idéals de l'éducation et de l'enseignement, activité personnelle des élèves portée au plus haut degré possible ; recul de l'étude mécanique au profit de l'étude raisonnée, facilitée par une concentration raisonnable des diverses branches. Elles s'appellent encore : forme d'enseignement convenant au but éducatif à réaliser ; amour de l'enfance ; connaissance exacte de ses idées acquises, de son état d'âme et d'esprit ; enseignement intuitif bien organisé jusque dans ses moindres parties ; coordination soigneuse des matières apprises ; déduction des idées générales de l'ensemble des notions

particulières ; enfin préparation pour la vie par des exercices pratiques systématiquement combinés. En présence de ces choses, la critique[1] n'a pu jusqu'ici que se taire ; aussi longtemps qu'elles seront reconnues exactes, il y aura une pédagogie herbart-zillerienne. Les étapes de la leçon, la concentration et les conséquences tirées de la doctrine de l'évolution, soit les éléments du système qui sont plus spécialement l'œuvre de Ziller, ne sont que certaines des formes extérieures, des moyens pratiques adoptés pour réaliser les grands buts généraux énumérés plus haut. Ces buts n'en demeureraient pas moins intacts, même si les moyens employés à leur réalisation devaient être reconnus faux. Mais en réalité personne n'a réussi à infirmer en aucune façon la valeur et l'exactitude des étapes de l'enseignement et de la concentration ; dans leurs grandes lignes, elles sortent intactes de la critique la plus serrée, et avec elles les traits essentiels de la didactique spéciale aux herbartiens.

» Tel est l'état actuel des choses en ce qui concerne l'école pédagogique qui a le plus fait parler dans les vingt-cinq dernières années, et au sujet de laquelle on a le plus combattu. Mais la vie pédagogique ne s'est pas bornée à cela. Dans la deuxième moitié de cette période, notamment, un autre mouvement a attiré les regards du monde scolaire ; il s'agit d'une nouvelle méthode de recherche dans le domaine psychologique et pédagogique, la méthode expérimentale. Il y a cinquante ans déjà, l'expérience de laboratoire commençait à servir à la solution des problèmes psychologiques et pédagogiques. Le pionnier de la nouvelle idée fut Wundt. Toutefois les recherches expérimentales se bornèrent longtemps à la psycho-physiologie des sens. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on commença à soumettre à l'expérience des faits purement intellectuels. Le premier qui le fit de façon systématique fut Ebbinghaus. En 1885, il publia ses recherches expérimentales sur la mémoire et prouva par elles que l'expérience et le calcul, ces deux puissants leviers des recherches scientifiques, pouvaient servir même dans le domaine abstrait. Dès lors on a fait sur la

[1] M. C. entend sans doute la critique courtoise, objective, qui suppose une connaissance au moins approximative des idées que l'on réfute, et non celle à laquelle nous ont habitués certains détracteurs de l'herbartisme.

mémoire et tout ce qui en dépend, d'innombrables expériences ; c'est ainsi que l'on proposait aux personnes servant de sujets d'étude, soit des séries de syllabes ou de lettres dont tout sens était absent, soit des textes de prose ou de poésie, à apprendre par cœur, puis à reproduire après un espace de temps de durée variable. On chercha aussi à établir quels doivent être la durée et le nombre des répétitions eu égard à la longueur et au nombre des syllabes, lettres ou mots à retenir, dans quelles circonstances se produit l'oubli, ce que vaut la mémorisation suivant que l'étude a été raisonnée ou mécanique, en quoi la mémoire de l'enfant diffère de celle de l'adulte, s'il est avantageux d'étudier une poésie dans son ensemble ou par grandes ou petites portions, etc., etc. On imagina d'ingénieuses méthodes pour la classification des divers types intellectuels, pour établir, par exemple, si une personne apprend surtout par les yeux, par l'ouïe, ou si, au contraire, l'activité motrice aide le mieux à sa mémoire ; toutes recherches qui ont surtout aidé au progrès de l'enseignement de l'orthographe et du calcul mental.

(M. C. mentionne ici les expériences faites au moyen de gravures laissées quelques instants sous les yeux des spectateurs, dont on exige, après un temps plus ou moins long, un compte rendu des choses vues, cela pour montrer les lacunes de l'observation et les moyens d'y remédier. Il cite les recherches faites pour mettre à l'épreuve la sensibilité de l'enfant, constater, mesurer en quelque sorte, les effets de l'émotion, de l'attention, du travail, de la fatigue, sur les organes essentiels, le cœur, les poumons, les nerfs. Il remarque que l'expérimentateur ne s'effraye d'aucun problème, si abstraite qu'en soit la nature, ce qui l'amène à l'intéressante conclusion qui suit.)

» Il y a quelque chose de très séduisant dans cette idée d'appliquer la méthode utilisée en sciences naturelles à l'étude des phénomènes intellectuels ; afin de leur donner en quelque sorte une formule mathématique analogue aux lois des leviers ou du poids spécifique des corps. Mais la réalisation de cette idée n'en est pas moins difficile pour cela. Et on ne peut admettre qu'une expérience de ce genre, si parfaite soit-elle, puisse conduire à des résultats absolument certains dans un domaine purement imma-

tériel. Que l'on songe seulement, par exemple, combien variable et dépendante de mille circonstances est notre faculté d'attention. Même en observant toutes les précautions possibles, c'est à peine si une personne se rencontrera qui soit à deux reprises absolument dans les mêmes dispositions d'esprit, avec la même aptitude au travail. Les résultats de l'expérience ne dépendent pas seulement de sa nature et de ses éléments directement appréciables : longueur des séries à apprendre, nombre des répétitions, etc., mais aussi de circonstances indépendantes de toute volonté, et dont l'influence ne peut en aucune façon être établie. L'expérimentateur cherche à en tenir compte en prenant la moyenne des résultats obtenus dans des circonstances autant que possible analogues ; ce faisant, il donne à ses déductions un peu de l'exactitude et de la précision des lois scientifiques, mais il paraît douteux qu'elles puissent jamais y atteindre tout à fait. Il ne s'agit pas de cela, au reste, car si l'on veut apprécier ces déductions à leur juste valeur, une question se pose avant tout : les résultats auxquels on est parvenu dans la psychologie expérimentale sont-ils plus probants que ceux établis par l'empirisme ou l'observation occasionnelle, seul connus autrefois? Il faut reconnaître que cette question doit, en beaucoup de cas, être résolue au profit de la méthode expérimentale ; et nous avons toutes les raisons de la considérer comme une nouvelle et précieuse conquête de notre époque, et de nous en réjouir.

» Il n'en serait pas moins erroné, même aux yeux de partisans convaincus de cette école pédagogique, de faire fi des expériences plus anciennement réalisées dans ce domaine. La psychologie expérimentale ne saurait être qu'une partie de la psychologie empirique prise dans son ensemble ». (*E. B.*)

NEUHOF

Une nouvelle réunion de la Commission dite du « Neuhof » a eu lieu à Aarau le samedi 16 janvier dernier. Six membres de la Commission étaient présents, dont M. Camille Frossard, président de la *Société pédagogique de la Suisse romande*.

Voici les décisions qui ont été prises :

1° Le domaine de Neuhof sera acquis et l'on y créera une institution conforme à la pensée de Pestalozzi.

2° M. *Müri* propose d'agir avec prudence dans les tractations à propos de l'ac-

quisition du Neuhof, et de ne rien faire avant de savoir ce que décidera à ce sujet la conférence des directeurs de l'Instruction publique. Le prix d'achat de 120 000 fr. lui paraît trop élevé ; il croit qu'on pourrait obtenir le domaine pour 100 000 fr.

M. le pasteur *Walder* désire que cette réunion des directeurs ait lieu au plus tôt, en tout cas avant le mois de mars, car le Dr Glaser, le nouveau propriétaire, prendra ses mesures pour le printemps.

On propose de déléguer MM. Fritschi et Müri pour discuter et s'entendre avec M. Glaser.

3° *a*. On pense que la Conférence doit faire au moins 50 000 fr. qu'on obtiendra en demandant 70 à 80 000 fr. ; on dit même qu'il faudra arriver à 80 000 fr., c'est-à-dire la moitié des frais d'établissement et d'achat.

b. L'appel aux associations est renvoyé après la réunion des directeurs de l'Instruction publique.

Il faut intéresser d'abord le S. L. V., la S. P. R., puis la Société suisse d'utilité publique, les Suisses à l'étranger et attendre en ce qui concerne les autres sociétés cantonales.

Une discussion nourrie s'engage au sujet du but futur du Neuhof. On trouve qu'un établissement pour pauvres n'est pas nécessaire; il y en a deux mille en Suisse. Mais il faut s'inspirer de l'idéal, de l'activité, des tourments de Pestalozzi et des lieux où il a accompli son œuvre.

On propose une institution pour *jeunes gens ou jeunes filles* de quatorze à quinze ans, mais est-ce bien répondre à l'idée de Pestalozzi ?

M. *Zollinger* ne veut pas que le mot *Anstalt* dégénère en «*kleine* Anstalt» pour l'œuvre à créer. Il propose un « home Pestalozzi », c'est-à-dire un établissement d'éducation, pour les jeunes gens des deux sexes qui ne doivent pas passer à la maison de correction, mais qui ont toutefois besoin d'une surveillance spéciale ; cette création répond à un réel besoin. Il faut les faire travailler et par le travail les amener à gagner plus tard leur pain. Ce serait également un refuge pour les enfants faibles d'esprit des classes spéciales ; on leur y donnerait une bonne préparation professionnelle. M. Zollinger propose que l'établissement soit d'abord une institution au caractère agricole, puis ensuite professionnel.

Les ateliers à établir dans les divers bâtiments du Neuhof devraient être une pépinière d'ouvriers, de menuisiers, cordonniers, de tailleurs, relieurs, etc. En rapport avec ces ateliers, il faudrait joindre une école ménagère. Par le fait, ce serait une institution importante, et les subsides affluéraient de partout.

M. *Müri* trouve ce projet superbe, mais ne le croit pas réalisable dans toute son étendue (c'est l'avis de tous les autres membres de la Commission) ; il pense qu'on pourrait le destiner aux orphelins d'instituteurs ; ce qui répondrait à un besoin et plairait à tout le corps enseignant suisse. Mais on reprochera aux maîtres d'avoir acquis le Neuhof pour eux-mêmes.

M. *Weber* lit une lettre d'un M. Brändli dans laquelle ce dernier propose d'ouvrir à Neuhof une école d'électrotechnie. M. Brändli offre sa fabrique actuelle (valeur 250 000 fr.), mais il réclame en retour pendant vingt ans une rente de 50 000 fr. Cette proposition est repoussée, cela va sans dire.

On propose encore une école pour enfants de buveurs ; mais à Bâle le 90 % des

établissements de refuge sont remplis déjà par des enfants de buveurs. Donc il n'y a pas besoin urgent.

M. *Walder* voit dans l'étendue du projet Zollinger un danger ; en demandant trop, l'on n'obtient rien.

M. *Frossard*, président de la Société pédagogique de la Suisse romande, se rallierait au projet Zollinger s'il était moins inexécutable. Il propose de faire un appel dans les grands journaux, *Schweizerische Lehrerzeitung* et *Educateur*, (la presse en général), etc., d'où sortiront sans doute de nouvelles idées qui faciliteront le travail de la Commission. Cette proposition est admise.

Pour finir, et étant donné que l'on ne peut conclure en cette séance, on propose que la presse sera informée, puis, après la Conférence des directeurs, on nommera une Commission plus étendue pour s'occuper de la suite à donner à cette affaire. On y appellera un membre délégué par canton ainsi qu'une représentation du Comité des *maîtresses* et des *femmes* suisses (Mme Zehnder, St-Gall).

On décide pourtant que le Neuhof doit être conservé intact, tel qu'il est actuellement.

M. *Weber* demande encore que le Neuhof soit consacré comme le Grutli à la jeunesse suisse.

C. FROSSARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — Le délai pour faire opposition à la nouvelle loi sur l'enseignement primaire du 18 novembre 1908, expirait le 19 janvier dernier. Heureusement, aucune demande de referendum n'a été adressée au Conseil d'Etat et la loi est maintenant promulguée.

Elle devient exécutoire, en vertu des dispositions finales, dès le 1er janvier 1909, pour le service des traitements initiaux et celui de la haute paie supplémentaire. Cette mesure aura l'heureux effet d'améliorer dans de notables proportions la situation de tous les instituteurs et institutrices des campagnes et d'une bonne partie de ceux de nos grandes localités. En effet, pour les campagnes, les traitements initiaux annuels des instituteurs sont élevés de fr. 200 — et ceux des institutrices de fr. 120. — Dans les villes les traitements initiaux ne sont élevés que pour les titulaires des classes supérieures.

Par contre, tous ceux qui ont plus de quinze ans de services bénéficieront d'une haute paie supplémentaire annuelle de fr. 60 par instituteur et fr. 40 par institutrice jusqu'à vingt ans de services.

Les traitements du corps enseignant neuchâtelois seront donc les suivants, d'après les art. 110 et 111 de la loi.

Traitements initiaux (des cinq premières années) :

Villes : Neuchâtel-Serrières, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Instituteurs	1re et 2me	classes	Fr.	2 100
»	3me à 6me	»	»	2 000
Institutrices	1re et 2me	»	»	1 300
»	3me à 6me	»	et	
Classes enfantines,				1 200

Autres localités :

Instituteurs	Fr.	1 800
Institutrices	»	1 200

Les instituteurs et institutrices recevront, en outre, après cinq ans de services, une haute paie déterminée comme suit : Après cinq ans de services, le traitement s'accroît annuellement, pendant 10 ans consécutifs, de fr. 60 pour les instituteurs et de fr. 40 pour les institutrices. A partir de la quinzième année de service, le traitement s'accroît encore annuellement, pendant cinq ans consécutifs, d'une haute paie supplémentaire prélevée sur la subvention fédérale, en faveur de l'enseignement primaire et fixée pour les instituteurs à fr. 60 et à fr. 40 pour les institutrices. Le traitement demeure ensuite invariable.

Il s'en suit que les instituteurs des villes pourront jouir après vingt ans de services d'un traitement de fr. 2900 ou fr. 3900 et les institutrices de fr. 1800 à fr. 1900.

Dans les campagnes, après le même nombre d'années de services, les instituteurs recevront fr. 2700 et les institutrices fr. 1800.

On trouvera sans doute que cette situation n'a rien d'exagéré. C'est vrai. Mais elle réalise un progrès sensible. Et il faut le dire, les villes de Neuchâtel, Le Locle, La Chaux-de-Fonds donnent encore une haute paie locale à leur corps enseignant. De plus les 64 heures des cours complémentaires et les 24 des cours préparatoires aux examens de recrues sont payées fr. 2 l'heure aux instituteurs chargés de ces cours.

Le corps enseignant neuchâtelois est généralement satisfait. Pour l'exécution des autres dispositions de la loi nouvelle, les communes disposent de cinq années, mais il n'est pas à prévoir qu'elles tardent aussi longtemps. B.

JURA BERNOIS. — L'assemblée générale de la Société pédagogique jurassienne aura lieu vers le milieu d'août ; la date exacte sera fixée prochainement.

Les questions à l'étude sont : 1° *le médecin scolaire ;* rapporteur général : *M. Rollier*. maître secondaire à Reconvilier. 2° *Fondation dans le Jura d'un établissement pour enfants anormaux ;* rapporteur général : *M. Mœckli*, instituteur à Neuveville. *Comité central.*

⁂ **Traitement des instituteurs.** — M. Emile Bessire, écrit au *Journal du Jura :*

« L'autre jour à paru dans le *Bund* un petit article sur le traitement des instituteurs. On y expliquait que la loi ne pourrait pas être discutée à la prochaine session du Grand Conseil, et, qu'à tout prendre, il valait mieux qu'il en fût ainsi, parce que le directeur intérimaire de l'instruction publique, M. le Dr Gobat, n'est pas favorable à l'augmentation.

A tous égards, il paraissait préférable d'attendre que M. Lohner fût nommé.

Je ne sais où l'auteur de cet entrefilet a puisé ses renseignements ; mais ce qui est sûr, c'est qu'il est dans une erreur complète. S'il y a de l'opposition à la loi, ce n'est pas de ce côté-là qu'elle viendra. Cette manie de vouloir faire constamment de M. Gobat le bouc émissaire chargé de tous les péchés est un tantinet ridicule. Elle l'est d'autant plus que si quelqu'un a toujours été sur la brèche lorsqu'il s'agissait d'améliorer la situation de l'instituteur, c'est précisément l'ancien directeur de l'instruction publique. Ceux qui lancent dans le public de semblables

accusations devraient bien nous dire quand et comment, M. Gobat s'est opposé à ce que le traitement des maîtres d'école soit augmenté. Ils s'en garderont bien et pour cause.

Au lieu de jeter éternellement la suspicion sur un homme qui ne le mérite pas, les brouillons agiraient plus sagement en cherchant à éclairer le peuple. C'est là qu'est le danger et non au gouvernement. Nous avons le referendum obligatoire. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil auront beau élaborer le meilleur des projets ; si le peuple est mal disposé il ne fera qu'une bouchée de la loi. En travaillant comme ils le font, certains meneurs risquent fort de gâter la plus belle des causes. Ils devraient se le tenir pour dit. »

Ce sont là les conseils d'un sage et d'un véritable ami du corps enseignant. On sait que M. Emile Bessire a été lui aussi instituteur et qu'il a toujours, dans sa carrière de journaliste, travaillé à l'amélioration de la situation financière de ses anciens collègues. Les comptes de l'Etat de Berne pour 1908 bouclent par un déficit de 150 000 fr. au moins. Pour que le budget cantonal bernois puisse supporter un supplément de dépenses d'un million, il faut le concours de toutes les bonnes volontés. Les ressources nouvelles nécessaires ne pourront être réunies si les brouillons se mêlent de la partie et jettent la suspicion sur les meilleurs amis de l'école et de l'instituteur. H. Gobat.

VAUD. — **Rossinières.** — Sur le préavis de la Commission scolaire, la municipalité a augmenté de 100 fr. le traitement annuel de M. Perrenoud, instituteur. Nos félicitations aux autorités de Rossinières et à notre collègue.

⁂ **Bursins.** — Dans sa séance du 24 décembre dernier, le Conseil général a, sur le préavis de la Municipalité, porté de 1700 à 1800 fr. le traitement de M. Ansermoz, instituteur depuis 20 ans dans la localité.

Déjà le 12 novembre écoulé, à l'occasion du 20me anniversaire de son entrée en fonctions à Bursins, M. Ansermoz a été l'objet d'une manifestation improvisée par les autorités scolaires et par les élèves, au cours de laquelle de charmants cadeaux lui ont été offerts. Ce double témoignage de gratitude et d'affectueuse estime mérite d'être relevé.

S'il est des populations qui semblent rester insensibles au dévouement du corps enseignant et sont avares de témoignages semblables, il en est heureusement d'autres qui savent apprécier le labeur persévérant et le récompenser d'une façon tangible.

⁂ **La nouvelle carte murale du canton de Vaud.** — Depuis longtemps déjà, la carte de D. Magnenat — une merveille pour l'époque — était épuisée et dépassée par la cartographie moderne. A l'instar d'autres cantons de la Suisse, qui nous ont devancés dans cette voie, le canton de Vaud se devait de posséder une carte nouvelle, à la fois correcte et de bon goût et à la hauteur des exigences actuelles. Le Département de l'instruction publique conclut avec la maison Kümmerly et Frey, à qui nous devons la superbe carte murale de la Suisse, une convention qui présentait toutes les garanties d'une exécution irréprochable. Une commission composée de MM. L. Henchoz, chef du bureau des fournitures scolaires, Dr Paul Maillefer, professeur à l'Université et aux Ecoles normales, Ernest Buffat, ingénieur-topographe et F. Gaillard-Pousaz, inspecteur

scolaire, se mit à l'œuvre et après cinq ans d'études et de travaux, elle a abouti à la nouvelle carte qui est exposée au bureau des fournitures scolaires. Nous avons eu le plaisir de la contempler à notre aise il y a quelques jours et vraiment elle se présente très bien. Le relief en est admirablement rendu ; les couleurs s'harmonisent à merveille et ce qui frappe de prime abord, c'est l'absence des cercles conventionnels représentant les localités, lesquels sont remplacés par les formes géographiques réelles. Cela rend la carte singulièrement vivante et parlante.

Deux éditions ont été faites : l'une pour les écoles et l'autre pour les bureaux et les familles. Celle-ci est beaucoup plus complète et détaillée. Elle ne contient pas moins de 3000 noms : toutes les localités, même les hameaux, les montagnes, les lacs, cours d'eaux, voies de communication, avec des formes nouvelles et intuitives, y figurent, sans que l'ensemble paraisse surchargé. L'édition scolaire est identique comme couleur et exécution, mais ne donne que les localités formant commune, avec, en plus, tous les hameaux possédant une école. L'orthographe a été simplifiée le plus possible et rendue conforme à l'orthographe officielle adoptée par l'Etat.

Dressée à l'échelle du $^1/_{100000}$ la carte est de dimensions normales : **122 × 141** centimètres. Elle est tirée en **12** couleurs du plus harmonieux effet, tant par le choix de celles-ci que par la teinte générale des lacs, rivières, montagnes, glaciers. De plus, — mérite qui n'est point à dédaigner et contraste avec les procédés admis jusqu'ici, — les cantons voisins et les pays limitrophes sont traités avec le même soin et la même rigoureuse exactitude que l'ensemble du canton de Vaud, de sorte que les confédérés de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg auront sous les yeux la topographie complète de leurs cantons respectifs. En un mot, la nouvelle carte murale du canton de Vaud fait honneur à celui-ci et peut soutenir la comparaison avec les plus belles cartes similaires éditées par nos voisins. Il faut espérer que le résultat d'un travail aussi distingué que consciencieux trouvera sa récompense par le nombre de souscripteurs. Chaque commune voudra doter ses écoles de cette belle carte qui figurera, à égalité de mérite, à côté de la grande carte de la Suisse, et les particuliers, hommes d'étude et de bureau, tiendront à la posséder pour la consulter et en orner leur cabinet de travail.

L'édition complète montée sur toile avec rouleaux revient à fr. 30. Les écoles et les membres du corps enseignant peuvent obtenir la carte scolaire pour fr. 20 en souscrivant directement au Département de l'instruction publique.

Quelques-uns des détails ci-dessus sont tirés d'une notice de la librairie Payot et Cie, chargée de l'édition de la vente de la nouvelle carte.

H. Gailloz.

*** **Ecoles normales.** — Il vient de se constituer à l'Ecole normale une association mutualiste scolaire de retraite. Elle compte déjà **41** adhérents.

*** **Maîtres secondaires.** — Le Comité de l'association est composé comme suit pour 1909 :

Président : M. Louis Græser, Lausanne. Vice-Président : M. Charles Bitterlin, Bex. Caissier : Mlle Jeanne Berguer, Yverdon. Secrétaire : M. Paul Martin, Lausanne. Membre-adjoint : M. Paul Cruchet, Payerne.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES[1]

Degré inférieur et degré moyen.

La poire. — Le poirier.

Cette leçon peut se faire en toute saison, moyennant un matériel approprié. Par exemple, en automne, nous avons les fruits et les feuilles ; en hiver, les fruits ; au printemps, feuilles, fleurs, fruits ; en été, feuilles et poires hâtives. On suppléera au matériel « vivant » qui manquera : feuilles, fleurs, fruits peut-être, par des gravures ou par le dessin au tableau noir.

Supposons que cette leçon se fasse en automne, voici le matériel que nous nous procurerons : poires de différentes grosseurs, saveurs et couleurs ; quelques autres fruits à pépins : pommes, coings, nèfles, sorbes ; un rameau de poirier garni de ses feuilles ; des feuilles de poirier de différentes couleurs ; un morceau de bois de poirier et, si possible, un objet en bois de poirier ; des images représentant poiriers, pommiers, églantiers, pruniers, etc., et leurs fleurs. Nous dessinerons au tableau noir et avec des craies de couleur : feuilles, fleurs, fruits du poirier.

Ire leçon. — Questions : Que voyez-vous sur mon pupitre ? Comment appelez-vous ces fruits ? Dites-moi tout ce que vous remarquez dans ces poires[2] (pelure, chair ou *pulpe*, pépins, pédoncule). Quelle est leur forme, leur grosseur, leur couleur ? Quelle saveur a leur pulpe ? Sucrée, aigre, âpre ? Comment est cette pulpe ? Fondante, croquante, rêche, juteuse ? Comment sont les pépins ; où sont-ils placés ? A quoi servent-ils ? Comment la poire est-elle attachée au rameau (par le *pédoncule*) ? Y a-t-il des poires sauvages ? Comment a-t-on obtenu des poires de différentes espèces et saveurs ? Que fait-on avec les poires sauvages ? Les enfants ne doivent pas boire du *poiré* : c'est une boisson alcoolique, très dangereuse pour les nerfs. A quelle époque de l'année mûrissent les poires (poires hâtives ou de la Saint-Jean, poires tardives ou d'hiver) ? Que peut-on faire avec les poires (compotes, confitures, gâteaux, rissoles ; on les sèche au four : poires tapées) ? etc., etc.

Comparer les poires aux autres fruits à pépins apportés : forme, grosseur, couleur, saveur, emplois, époque de la maturité, ressemblances et différences. Comparer avec l'orange et le citron, fruits à pépins aussi, mais qui mûrissent dans les pays chauds ? Connaissez-vous quelques pays plus chauds que la Suisse ? Quelques pays plus froids, où les poires ne pourraient mûrir ?

Faire résumer la leçon par quelques élèves (élocution). Le même jour et les

[1] Ne pas confondre avec une « causerie ». Dans la leçon de choses, le maître ne « raconte pas », ne « dit » pas lui-même ce que comporte le sujet traité, mais le laisse trouver aux enfants (faire appel à leurs souvenirs, à leur mémoire) ; il leur apprend à « voir », à « comparer » ; il va de soi qu'il rectifie leurs erreurs et complète leurs connaissances.

[2] Pour cette partie de la leçon, partager quelques poires en quartiers, les distribuer à quelques élèves, ou circuler à travers les bancs pour montrer les fruits coupés, donc la pulpe et les pépins.

jours suivants, l'enseignement général : orthographe, arithmétique orale et écrite, dessin, écriture, se rapportera à la leçon de choses donnée (enseignement concentrique).

IIe leçon (suite). — Nous avons parlé des poires dans une précédente leçon, aujourd'hui nous parlerons de l'arbre qui produit ces fruits, c'est... le poirier.

Avez-vous vu des poiriers ? Où avez-vous vu des poiriers (jardins, vergers, espaliers, bords des routes) ? Comment sont les poiriers ? (L'enfant rappellera ses souvenirs personnels, ensuite le maître montrera des gravures de cet arbre.) Quelle est leur forme ? Leur hauteur ? Comment sont les feuilles de poirier ? (Montrer le rameau feuillé ou les feuilles apportées, ou des gravures ; dessiner au tableau noir.) De quelle couleur sont ces feuilles ? Sont-elles entières ou découpées ? Rêches ou lisses ? etc. Comment sont-elles attachées au rameau (par un long *pétiole*) ? Donc les feuilles de poirier sont ?... vertes, brillantes sur la face supérieure, finement dentées, plutôt coriaces et supportées par un long pétiole ; beaucoup deviennent jaunes ou rouges en automne. Avez-vous vu des fleurs de poirier ? (Rappel des souvenirs, puis montrer un bouquet de ces fleurs ou, à défaut, en montrer des gravures ou les dessiner au tableau noir.) Comment sont ces fleurs (un petit calice, cinq pétales blancs, beaucoup d'étamines, terminées par une anthère rougeâtre) ? Quand fleurissent-elles ? Connaissez-vous des fleurs ressemblant à celles du poirier ? (Fleurs des pommiers, cognassiers, églantiers, cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers, etc.) Parmi les arbres cités, quels sont ceux qui ont des fruits à pépins ? Ceux qui ont des fruits à noyau ? A quelle époque de l'année ces arbres sont-ils en fleurs ? Quand mûrissent leurs fruits ? Comment appelle-t-on les arbres qui fournissent des fruits comestibles ? etc.

Voici un morceau de bois de poirier. Que remarquez-vous à l'extérieur ? A l'intérieur ? Est-ce un bois dur ou tendre ? Savez-vous ce que l'on peut faire avec le bois du poirier ? (Bois solide, dur, d'un joli grain, se polit bien ; on en fait des meubles estimés et divers objets ; il brûle bien et dégage beaucoup de chaleur ; il fournit un charbon estimé.) Connaissez-vous un autre bois dur avec lequel on fabrique des meubles ? (Noyer. Montrer les objets ou parties d'objets en « noyer » se trouvant dans la classe.) Connaissez-vous un bois tendre ? (Sapin. Montrer objets en sapin se trouvant dans la classe) etc.

Je veux maintenant vous dire quelque chose qui vous intéressera. je l'espère : le poirier est un arbre très, très ancien. Les premiers habitants de notre pays, il y a des milliers d'années de cela, le connaissaient et en récoltaient les fruits, fruits sauvages et âpres, mais dont ils se régalaient cependant. Ici, faire un tableau simple, pas trop long ni détaillé, mais imagé, de la Suisse primitive, de ses immenses forêts, de ses villages lacustres, de ses habitants, de leur vie, de leurs mœurs ; montrer si possible une gravure représentant un village lacustre ou des gens et des choses d'alors. Eh bien ! à cette époque lointaine, les petits enfants, comme vous, se régalaient déjà de poires, bien que ces dernières fussent rêches et âpres. Savez-vous comment l'homme a obtenu les délicieuses poires, fondantes et parfumées, que vous croquez aujourd'hui ? Par la culture (indiquer sommairement quelques procédés de culture). De même, vous, mes enfants, vous ne ressemblez guère aux enfants de l'époque lacustre, qui étaient sauvages, rudes, cruels souvent ; vous êtes civilisés, doux, vous avez, je l'espère, le cœur bon et

compatissant. Pourquoi ? C'est qu'on a fait avec vous comme avec les poiriers : on vous a soignés, améliorés, bien guidés, instruits, on vous a « cultivés ». Et plus on vous « cultivera », meilleurs vous serez ; c'est pourquoi il vous faut écouter et suivre les conseils de vos parents et de vos maîtres, afin que vos défauts disparaissent, que vous n'ayez plus que de bonnes qualités, que, comme les poiriers, vous ne donniez que de bons fruits.

Faire résumer la leçon par quelques élèves (exercice d'élocution). Le même jour et les jours suivants, l'enseignement général : orthographe, arithmétique écrite et orale, dessin, écriture, etc., se rapportera à la leçon de choses donnée (enseignement concentrique).

Exercices pratiques. — *Vocabulaire.* — Mots se rapportant à la leçon et qui se trouvent dans les dictées que l'on fera faire.

Dictées. — *Ire année (7-8 ans).* — Dans ce verger, *il y a beaucoup* d'arbres fruitiers : des poiriers, des pommiers, des cerisiers *et* des pruniers ; *ces* arbres *donnent* des fruits excellents (délicieux). Les poires *et* les pommes *sont* des fruits *à* pépins (ou *ont* des pépins) ; les cerises *et* les prunes *sont* des fruits *à* noy*au* (ou *ont* des noy*aux*). Avec *ces* bons fruits, nos mamans *préparent* des gâte*aux*, des compotes *et* de la confiture.

IIe année (8-9 ans). — Au printemps, le poirier *est* couvert de jolies fleurs blanches, *et*, en automne, des fruits délicieux *sont suspendus à ses rameaux.* Les poires *varient* de forme et de couleur, les unes sont allongées, d'autres arrondies ; en *voici* de jaunes, en *voilà* de rougeâtres. Certaines poires sont mûres *à* la fin de l'été déjà, mais *on* récolte *ces* fruits *plutôt* en automne. Avec leur pulpe juteuse et rafraîchissante, nos bonnes mères *prépareront* d'excellentes confitures et des gâte*aux*.

IIe année. — *Voici* un poirier : *son* tronc *est* droit, *son* écorce *est* brunâtre, *ses* rameaux *portent* des feuilles vertes *et* luisantes, un peu coriaces *et* finement dentées ; au printemps, *ses* fleurs *formeront* comme un énorme bouquet blanc dans le verger. En automne, *cet* arbre *sera* couvert de fruits délicieux que vous aimez *bien*, *ce sont* les poires. Nous *mangeons ces* fruits *crus* ou *cuits ; ils sont* sains et rafraîchissants. Avec le bois du poirier *on fabrique* de jolis meubles ; *ce* bois brûle très bien aussi et *il dégage beaucoup* de chaleur.

Grammaire. — Exercices oraux ou écrits appropriés aux règles grammaticales soulignées dans les dictées. — Application de ces règles dans des phrases composées par les élèves. — Exercices de conjugaison. — Permutation des temps et de personnes du verbe. — Familles de mots. — Contraires. — Equivalents, etc.

Composition. — La poire. — Le poirier. — Les arbres de nos vergers. — Récolte des fruits en automne, etc.

Arithmétique orale (*IIe année*). — Mon oncle a dans son verger 5 rangées de 12 poiriers chacune (4 rangées de 24 poiriers, 10 rangées de 12 poiriers, 20 rangées de 12 poiriers, etc). Combien a-t-il de poiriers en tout ?

Le quart de ces arbres a été gelé en hiver (le huitième, le seizième, etc.). Combien a-t-il perdu d'arbres ? Combien en reste-t-il ?

J'ai un poirier qui produit en moyenne 25 kg. de poires par an. Combien aura-t-il produit de kilos dans 4 ans ? Dans 8 ans ? Dans 10 ans ? Dans 20 ans ?

Si je vends ces 25 kg. de poires 10 cts. (20 cts., 25 cts., 50 cts.) le kilo, combien retirerai-je annuellement ?

Si on me paie ces poires avec des écus (reprendre chaque question), combien aurai-je d'écus ? De pièces de 10 fr. ? De 20 fr. ? De 1 fr. ? De 2 fr. ? De 50 cts. ? De 25 cts. ? De 20 cts. ? De 10 cts. ? De 5 cts. ?

Il faut 5 poires pour faire 1 kg., combien 20 poires donneront-elles de kilos ? Et 40 poires ? Et 50 poires ? Et 100 poires ? Et 500 poires ?

4 kg. me donnent 25 poires ; 16 kg. me donneront ? Et 20 kg. ? Et 80 kg. ? Et 100 kg. ?

3 kg. me donnent 24 poires ; 1 $^1/_2$ kg. me donnera combien de poires ? Et 12 livres ? Et 9 livres ?

Je donne 25 cts. pour 1 kg. de poires ; avec 1 fr. combien aurai-je de kilos ? Avec 5 fr. ? Avec 3 écus ? Avec 1 fr. 50 ? etc., etc.

Dessin. — Une feuille de poirier, stylisée ou non. — Un rameau de poirier, portant trois ou quatre feuilles, stylisé ou non. — Dessin de mémoire ou d'après nature, et colorié au pastel, de la feuille et du rameau. — Dessiner une poire, la colorier au pastel.

M. Métral.

GÉOGRAPHIE OU SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Quelques animaux étranges de l'Océanie.

L'Océanie, si remarquable déjà par sa flore, l'est plus encore peut-être par sa faune. Dans ce continent, en effet, vivent des animaux qu'on ne rencontre en nul autre pays du globe. Tout est étrange en eux : aspect extérieur, conformation, reproduction, mouvement, mœurs, etc. En parcourant dans le programme de géographie les chapitres traitant de l'Océanie, nous aurons plusieurs fois l'occasion de parler aux élèves de ces représentants typiques de la faune terrestre. Une étude sommaire des plus curieux d'entre eux éveillera leur intérêt et les captivera. Quelques gravures présentées au cours de la leçon fixeront l'attention et nous aurons, par la suite, matière à d'intéressantes rédactions réparties — car il faut varier ses sujets — sur deux ou trois programmes mensuels.

A part les chauves-souris, les rats, le chien dingo, les mammifères sauvages indigènes des terres océaniennes ont été groupés par les naturalistes en deux ordres : les marsupiaux et les monotrêmes.

Le chien dingo est le seul animal ne rentrant pas dans l'ordre des marsupiaux qu'aient trouvé les explorateurs lors de la découverte de l'Australie. C'est le chien sauvage de ce continent. Il est très musclé et d'une grande férocité. Les colons, gardant leurs troupeaux de bœufs et de moutons, soutinrent maintes luttes contre ce pillard. Ses ravages furent même si sérieux qu'une guerre à outrance lui fut déclarée. Aussi est-il aujourd'hui en train de disparaître.

Le kangourou est un remarquable exemplaire de l'ordre des marsupiaux. Ce bizarre animal peut atteindre plus de trois mètres en se dressant. Les jambes antérieures sont de beaucoup plus courtes que les postérieures ; celles-ci lui servent généralement de siège. Grâce à ses énormes pattes de derrière, grâce aussi à sa queue fortement charpentée, qui peut fonctionner comme un ressort, le

kangourou franchit d'un seul bond huit à dix mètres. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique en lui, c'est une poche extérieure fixée en face du bassin et dans laquelle les petits kangourous passent les premiers temps de leur existence. Ces marsupiaux vivent par troupes d'une dizaine d'individus. Ils parcourent ensemble les plaines buissonneuses du pays, se nourrissent d'herbes et de fruits. Fort souvent ils doivent chercher leur salut dans une fuite rapide car le chasseur est là qui guette leurs fourrures si recherchées. La chasse au kangourou est malaisée ; l'animal est un vaillant coureur qui lasse parfois des lévriers lancés à sa poursuite. Serré de prés, aux abois, c'est un ennemi dont il faut se méfier. Le joli fait suivant en témoigne :

« Un colon, nouvellement arrivé en Australie, et qui ignorait la puissance et la vaillance de l'astucieux kangourou, voulut, sans tarder, commencer sa première chasse en compagnie d'un seul chien. Il fit partir un beau kangourou gris qui, après une poursuite très entraînante, dut chercher un refuge dans un étang. Le chien s'était précipité derrière le kangourou : il fut promptement saisi et enfoncé sous l'eau. Notre homme, irrité de la défaite de son compagnon, fit feu, mais il manqua son coup ; là-dessus, il sauta dans l'étang avec l'intention, comme il l'avoua dans la suite, « de casser la tête de la bête avec la crosse de son fusil. » Le kangourou eut très vite le dessus. Avant qu'il eût le temps de se rendre compte de la gravité de sa situation, il avait été enlevé de terre, plongé dans l'eau et malmené avec une telle vigueur que peut s'en fallut que la mort ne s'en suivît. Fort heureusement des voisins vinrent à la rescousse, tuèrent le kangourou et ramenèrent à terre le chasseur à moitié suffoqué. »

Les phalangers sont des marsupiaux conformés spécialement pour vivre sur les arbres. Rien n'est plus singulier que le *koala ursin*. Pendant des semaines entières, il demeure à la même place, haut perché, broute sans relâche les feuilles du même gommier. Dans ses lentes pérégrinations, la femelle emporte son petit sur son dos, à califourchon, comme un grand garçon le ferait en jouant d'un petit condisciple. Pour échapper à des ennemis sans cesse à l'affût, pour se dissimuler à leurs regards, le koala ursin « se colle étroitement à la branche qui le supporte et, rentrant sa tête, ses oreilles, ses membres, il prend l'aspect d'une bande homogène de fourrure ou de mousse ; ainsi déguisé il dort paisiblement. A quelque distance, un œil exercé peut seul distinguer le koala endormi de ces excroissances ligneuses ou de ces plantes parasites, à la façon du gui, qui sont si fréquentes dans les forêts de gommiers. » (Exemple de mimétisme que pratiquent si souvent les insectes et autres animaux inférieurs.) Les *phalangers volants* bondissent d'arbre en arbre, franchissent des distances considérables grâce à une membrane qui, reliant leurs quatre membres, joue le rôle d'un parachute et soutient l'animal dans les airs.

Le thylacine est en quelque sorte le loup de Tasmanie. Très endurant à la course, il rejoint le kangourou dont il fait sa proie. On le trouvait autrefois dans toute l'Australie et en Nouvelle-Zélande. Les troupeaux de moutons étaient souvent inquiétés par ce farouche animal ; des battues en grand furent organisées qui amenèrent son extermination. A l'heure actuelle on ne trouve plus le thylacine qu'en Tasmanie. — Les *dasyures* se sont faits, à l'égal de nos belettes et

putois, martes et hermines, fouines et renards un très fâcheux renom par l'instinct sanguinaire qui les pousse à excursionner dans les basses-cours, à chasser les petits oiseaux dans les nids et, dans leurs retraites, les marsupiaux qu'ils peuvent attaquer sans danger.

Les spécimens les plus curieux de la faune océannienne sont les monotrêmes, représentants les plus humbles de la classe des mammifères. Dans les régions montagneuses et les terrains rocheux vit un animal couvert d'épines qui réunit les caractères du hérisson et du porc-épic : c'est l'*échidné*. Il est cependant très différent de ces deux quadrupèdes : le museau, chez lui, s'allonge comme un bec ; il ne possède pas de dents. Il ne se nourrit que de fourmis, qu'il saisit avec sa langue vermiculaire. Ses pattes sont armées de griffes puissantes et très tranchantes; elles lui permettent de fouir dans les fourmilières pour y saisir sa proie ou dans le terrain pour y creuser son gîte. Fait singulier, ce mammifère nocturne pond, ainsi que les reptiles, des œufs à enveloppe souple. Il ne pond qu'un œuf à la fois, de la grosseur de celui d'un moineau. « Pendant un certain temps avant l'éclosion, cet œuf est porté dans une poche rudimentaire sur l'abdomen de la mère. Le petit y reste encore durant quelques semaines après être sorti de l'œuf. Lorsqu'il quitte enfin la poche protectrice, il a de huit à dix centimètres de long et les épines prennent un rapide accroissement; il naît pendant l'hiver australien, généralement dans le courant de mai. » Pour se défendre contre des ennemis toujours en quête, l'échidné utilise le procédé familier au hérisson : il se ramasse en portant la tête entre les jambes, mais sans pouvoir se rouler complètement en boule.

Et que dire de l'*ornithorynque*, mammifère au bec de canard, aux pieds palmés et qui, lui aussi, pond des œufs ! Seul de sa famille, il est le type transitoire entre les mammifères et les oiseaux. Au début de sa vie, l'ornithorynque possède quelques dents rudimentaires, remplacées à l'état adulte par des lamelles cornées. C'est un animal sauvage et solitaire. Il fréquente les marais vaseux, les berges boueuses des cours d'eau où il chasse les vers, les insectes, les mollusques qui font sa nourriture. Ses doigts palmés constituent des rames indispensables à sa vie essentiellement aquatique, tandis que ses ongles lui permettent de se creuser un terrier très profond sur le bord des eaux qu'il explore. La femelle produit en général deux œufs qu'elle dépose, au fond du terrier, sur un lit de racines, de brins d'herbe et de roseaux, retraite des plus confortable dans laquelle les petits essayeront leurs premiers mouvements.

(A suivre.)

CONSEILS

Il ne faut jamais perdre de vue que les punitions ne se justifient que par leur nécessité, et que le but auquel on doit tendre sans cesse, est de mettre l'enfant en présence de sa conscience, de l'amener à se conduire par ce seul mobile. Aussi, plus les élèves sont âgés, plus on doit s'efforcer de remplacer par la seule parole les punitions proprement dites.

E. Naville.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IVme classe des garçons,** les jeudi et vendredi 1 et 2 avril ;
b) Pour la **IIIe classe des jeunes filles,** les vendredi et samedi 2 et 3 avril.
Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin.**

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain,** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;
b) Un certificat de vaccination ;
c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants et aspirantes doivent être âgés de **16 ans** au moins révolus au 31 décembre ; être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.** Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Examen préliminaire : du 24 au 30 mars.
Examen final : du 22 au 30 mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des écoles normales,** doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le **13 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1re série d'épreuves : les 26, 27 et 28 avril.
2me série d'épreuves : les 1 et 2 juillet.
Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

PENSION

Instituteur à Liestal (Bâle-Campagne) recevrait en pension pour le printemps un ou deux garçons ou filles qui désireraient apprendre la langue allemande. Bonnes écoles primaires et secondaires. Vie de famille. Belles chambres. 5 minutes en dehors de la ville. Piano. Prix de pension, 60 francs par mois, les leçons d'allemand comprises. Bonnes références.

S'adresser à M. N. Tschopp, instituteur, Liestal.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger des morceaux pr réparations.

MAISON •• • MODÈLE

Maier & Chapuis

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

Envois à choix immédiats.

Collections échantillons à disposition.

TOUJOURS

10 %

d'escompte

au lieu du **3** % habituel à 30 jours,

aux membres de la

S. P. V.

On cherche pour entrer de suite

un aide traducteur

pour traduire d'allemand en français et pour la correspondance française.

Les postulants ayant des connaissances agricoles, dont la langue maternelle est le français et possédant suffisamment la langue allemande, auront la préférence.

Adresser les offres avec description des études suivies et appointements exigés au

Secrétariat suisse des paysans à Brougg.

A VENDRE

pour manque de place et en très bon état :

1° **Une paire barres parallèles,** transportable, supports de fer avec plancher; hauteur et largeur variables, longueur 3 m. **fr. 100.—**

2° **Un cheval,** 1re qualité, *haussable,* bien rembourré, couverture cuir sans couture **fr. 120.—**

3° **Un appareil d'entraînement à la rame** **fr. 90.—**

4° **Un grand tapis coco** (de gymnastique), *de 6 c/m. d'épaisseur, longueur 6 m.,* largeur 2 m. 50 (recommandé pour lutteurs), **fr. 100.—**

5° **Une barre à sphère de 100 k.** (long. de barres 90 c/m.) **fr. 40.—**

S'adresser Salle de gymnastique Casino-Théâtre, L. BRUN, professeur Lausanne.

VIENT DE PARAITRE :

CHANTS DE ZOFINGUE

Dixième édition augmentée de 75 morceaux.
Un volume de 456 pages, cartonné **3** francs, relié **3** fr. **50**.

Les 75 chœurs nouveaux
seront fournis aux personnes possédant la neuvième édition
au prix de **1** fr. **50**, cartonné
chez Georges BRIDEL & Cie à LAUSANNE

LARIVE ET FLEURY

neuf 3 vol. à vendre fr. 25. S'adresser Gérance de l'Educateur.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ
Rue Madelaine, 16, **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES
Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,

avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net : 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Le solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.